ANNEXES AUX STATUTS : LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Le capital social de la SAS ABK AUTOMOBILE est fixé à la somme de mille euros (10 000 euros).

Il est divisé en 1 00 actions de 100 € chacune, entièrement libérées et de même catégorie.

La répartition du capital social s'établit ainsi :

100% Alexandra BLESY, demeurant 1126 rue des 4 seigneurs, 34000

Fait à Montpellier

Le 26/12/2025

Alexandra BLESY,

Présidente de la SAS ABK AUTOMOBILE

